

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 44 (1908)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

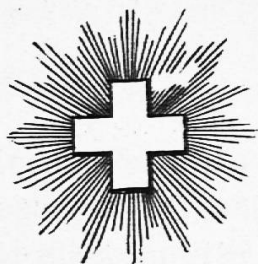
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIV^{me} ANNÉE

N^o 6.



LAUSANNE

8 février 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'enseignement par les choses et l'enseignement par les mots.*
— *Si j'étais inspecteur!* — *Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud, France.*
— *Variété.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Grammaire : Les verbes intransitifs.* — *Dictées.* — *Rédaction.* — *Récitation.* — *Arithmétique : Règle d'intérêt (suite).* — *Calcul oral.*

L'ENSEIGNEMENT PAR LES CHOSES ET L'ENSEIGNEMENT PAR LES MOTS

Les idées partielles que nous avons de la violette n'ont rien à voir avec le mot ; il est même probable que les animaux possèdent ces idées partielles. Mais l'homme, seul, donne un nom à l'idée. Il a à sa disposition des signes : mots, écriture, chiffres, notation musicale, notation algébrique pour traduire ses états intérieurs.

Chaque langage est un ensemble de signes de même espèce ; ce sont les équivalents de notre fortune intellectuelle. Le langage est évidemment postérieur à la pensée. Croire que c'est le mot qui fait l'idée, c'est prendre l'effet pour la cause.

Si pendant que se produisent les excitations qui correspondent à l'idée de violette, je prononce le mot *violette*, il se produit des mouvements combinés de la gorge, des lèvres et de la langue qui font que j'entends et qu'une autre personne peut entendre aussi prononcer le mot *violette*. En même temps, une *image motrice d'articulation* correspondant à l'idée significative de la violette est déposée dans l'enveloppe cérébrale, dans un centre spécial du lobe frontal gauche, comme le démontrent les expériences faites dans les cas de troubles de la parole. Quand

ce centre est détruit, par maladie ou par accident, la personne atteinte peut mouvoir la langue, la gorge, les lèvres, aussi bien qu'auparavant, mais elle est incapable de produire la délicate combinaison de mouvements nécessaires à l'articulation d'un mot. En outre, si nous disons le mot *violette* pendant que nous voyons la fleur, les sensations et les images parlées du mot s'ajoutent aux sensations sans idées visuelle, tactile et olfactive et se lient avec elles grâce aux fibres d'association si étroitement que, *toutes les fois qu'une des idées partielles surgit* (idée de couleur, de forme, d'odeur, de poids, etc.), l'image motrice se produit aussi. C'est ce que nous exprimons dans la langue usuelle en disant l'idée appelle le mot et le mot appelle l'idée. Or, cette idée motrice, qui est indépendante de toute idée sensorielle, possède un caractère général qui lui permet de fondre en une unité d'un ordre plus élevé les trois idées partielles. C'est ce que l'ancienne pédagogie enseignait déjà quand elle disait que le *langage* sert à fixer la pensée, qu'il fixe, matérialise, pour ainsi dire, l'idée par le mot, lui donne un corps et nous permet de la conserver dans notre esprit. Les mots sont ainsi, dans le monde des idées, comme une monnaie courante d'une valeur plus grande, facilement reconnaissable et remplaçant avantageusement des moyens d'échange petits, trop variés et de valeurs diverses. Il est certain que la plupart des idées s'évanouiraient aussitôt qu'elles seraient formées, si elles n'étaient fixées et comme attachées à des mots. Le langage est donc pour la pensée un instrument puissant et nécessaire à son développement. Il réagit sur la pensée dans une large mesure. L'usage des mots simplifie, en effet, les opérations intellectuelles, en permettant de rassembler sous un seul terme tout un ensemble d'idées. Il nous permet d'enchaîner, d'étendre nos pensées ; par suite, d'arriver à en concevoir de nouvelles. Grâce à lui, les idées anciennes se concrétisent en quelque sorte, deviennent ainsi plus saisissables et demeurent présentes à notre esprit. Elles éclairent ainsi les idées nouvelles qui, sans cela, ne pourraient pas naître, dans l'impuissance où nous serions de les faire découler des premières, trop promptement effacées. C'est à ce secours précieux que nous devons de pouvoir pénétrer profondément dans l'abstraction. Sans le langage, nous ne pour-

rions concevoir les idées abstraites que d'une manière confuse. Grâce à un mot, à un signe conventionnel (expression algébrique, formule, notation musicale, etc.) qui les incarne et les fixe dans notre esprit, nous pourrions nous appuyer sur une première idée devenue fort nette, pour en déduire une seconde que le langage nous servira également à désigner. Nous pourrions ainsi passer à une troisième, à une quatrième, etc. Ainsi l'idée collective sans le langage s'évanouirait dans les éléments qui ont servi à la former : ce sont les mots qui viennent donner comme un corps à toutes ces conceptions vagues ou fugitives. La parole rend donc à la pensée les services les plus précieux, à la condition toutefois que le mot ne se sépare pas de l'idée.

En résumé, le langage a les rapports les plus étroits avec la pensée. Nous ne parlons que parce que nous pensons. La pensée est logiquement antérieure à la parole, comme la cause l'est à l'effet, nous l'avons vu plus haut.

Mais il y a plus. La psychologie expérimentale a fixé, entre autres, d'une manière très nette la diversité des types de mémoire. Cette constatation est importante au point de vue qui nous occupe. Elle démontre, nous venons de le voir, qu'il existe un centre sensitif de la parole tout à fait distinct du centre moteur et qui est lié par des fibres d'association avec les idées visuelles, tactiles, olfactives, etc., c'est le *centre auditif*. Les uns, chacun peut en faire l'expérience, retiennent mieux les choses entendues, les autres, les choses vues. De là, les différences à faire entre les élèves dans l'enseignement par les choses et par les mots.

Chez l'homme qui a appris à lire et à écrire, il y a encore deux autres endroits du cerveau où se trouvent déposées, dans l'un *l'image écrite et imprimée du mot* et, dans d'autre, *l'image motrice graphique du même mot*. Les expérimentateurs ont même déterminé la position de ces centres. Celui des images visuelles verbales se trouverait dans le lobe pariétal inférieur et celui des images motrices graphiques, au pied de la deuxième circonvolution frontale.

Psychologiquement parlant, nous pouvons donc nous représenter l'idée de la violette comme suit : *idée significative et mot*.

1. Idée significative composée des images visuelle, tactile et olfactive.

2. Idée verbale (du mot lui-même) composée de :

- a) l'image auditive ;
- b) l'image motrice d'articulation ;
- c) l'image visuelle ;
- d) l'image motrice graphique.

Cette existence de types de mémoire est d'une singulière importance dans l'enseignement : c'est ainsi que les visuels seront invités à construire des schèmes, à s'aider d'illustrations pour retenir les faits historiques, par exemple, etc., tandis que ces moyens sont inutiles aux auditifs. Le psychologue s'expliquera par les mêmes raisons la répugnance de certains élèves pour des branches d'enseignement qui en attirent d'autres : répugnance de l'auditif pour les sciences d'observation, comme la botanique, la zoologie, la géographie, la minéralogie ; du visuel pour la musique, la déclamation, etc.

(A suivre.)

Si j'étais inspecteur !

(Suite à la « Fantaisie » du n° 4.)

Eh bien ! mon cher Jules, je vous trouve peu courageux et un peu farceur. Vous commencez par nous faire, de l'inspecteur que vous seriez, un idéal portrait qui nous met l'eau à la bouche, et brusquement, au moment où nous croyons le tenir, cet inspecteur-là, vous renoncez à vous inscrire pour la place proposée ! C'est un vilain tour que vous nous jouez là, et pourquoi ? Mon Dieu, parce que... il vous faudrait parfois prendre le train un peu malin, et que, les jours de pluie ou de gros vent, vous courriez risque de vous enrhummer, tout comme un instituteur ! Pauvre garçon ! Laissez-moi vous rassurer et vous montrer sous un jour favorable une carrière pour laquelle vous me semblez si bien préparé. D'abord, et pour parler « réalités de l'existence », ne craignez rien pour votre chère santé. L'Etat paie assez bien ses inspecteurs pour leur permettre l'achat d'un parapluie, d'un pardessus doublé et d'une paire de caoutchoucs russes. Si, malgré tant de précautions, il vous arrive, tout comme à un instituteur, de vous enrhummer, vous pourrez soigner votre toux à la maison sans que personne vienne s'informer de ce que vous y faites. Votre petite femme vous y capitonnera l'existence tout le temps que durera ce maudit rhume et, tout en croquant quelques « Valda », vous pourrez consulter le *Dictionnaire de pédagogie*, mettre votre correspondance à jour et composer même quelques problèmes pour les prochains examens. Situation fort enviable et qu'envie l'humble pion, qu'un règlement barbare oblige à sortir de grand matin de son lit bien chaud pour « aérer son rhume » à l'âpre bise de janvier. Et puis, voyons, l'hiver ne dure pas toute l'année ! Pensez, mon ami Jules, à ces sentiers fleuris d'aubépine que vous prendrez un matin de prin-

temps pour aller là-bas, vers la petite école dont le clocher perce le dôme des tilleuls ! Un paysan vous salue et s'arrête pour regarder passer M. l'inspecteur qui chemine, humant les senteurs printanières, écoutant les gazouillis fous qui s'échappent des nids ; et la paix des champs détend ses nerfs. Pendant ce temps, le maître de la petite école est en train de détraquer les siens dans sa volière, pardon, dans sa classe. Lui aussi le printemps l'impressionne ; mais il est cloué entre quatre murs, et le bruit des pieds qui remuent, des crayons et des règles qui tombent à terre comme par hasard, des langues qui vont leur train, ne rappelle que de fort loin le gazouillis des oiseaux. Tout à coup, la porte s'ouvre et M. l'inspecteur apparaît sur le seuil. Silence impressionnant ! Tous, maître et élèves, rectifient leur attitude et envoient promener d'une main prestre, qui une pomme, qui un vieux cahier dont la vue pourrait offusquer Sa Majesté inspecturale. Et Sa Majesté s'avance, savourant l'effet produit, car voyez-vous, en chacun de nous sommeille un petit potentat toujours très fier de faire trembler, si peu que ce soit, les humbles mortels soumis à son gouvernement. Si vous étiez inspecteur, Monsieur Jules, ce serait le moment de témoigner cette bienveillance à toute épreuve, qui, fermant les yeux sur les peccadilles et les détails infimes, juge de haut le travail ingrat de l'instituteur. Si vous étiez inspecteur, ô pusillanime maître Jules qui avez si peur de l'être, le psychologue qui est en vous chercherait à saisir dans l'atmosphère de la classe ce qui révèle la bonne entente entre écoliers et instituteur et vous seriez plus curieux de déchiffrer sur les visages des petits le goût ou le dégoût qu'ils ont de l'école qu'à fendre des cheveux en quatre pour savoir si la pente de leur écriture est à 45° ou à 50°. Mais vous n'êtes pas inspecteur et tout ce que je vous dis là est oiseux, n'est-ce pas, pauvre Jules, que la perspective d'un repas à l'auberge empêche d'accepter un poste pour lequel vous semblez si bien préparé.

Vous avez donc bien mauvais estomac pour redouter à ce point un menu qui ne soit point celui de votre ménagère ? Réfléchissez encore et ne sacrifiez pas à des considérations aussi ras terre une carrière pour laquelle... Si, après tout, vous prenez encore des airs de victime, c'est tout simplement pour maintenir toujours en haleine la tendresse de votre petite femme ; car vous croyez naïvement, ô mon bon Jules, que la pitié engendre l'amour. Et puisque je vous parle de votre épouse, laissez-moi vous dire combien elle me plaît. Telle que vous nous la faites entrevoir, elle mériterait d'être femme d'inspecteur ; elle me paraît pétrie de bon sens, pleine de bonté, et justement à cause de cela, voyez-vous, Jules, nous vous prions de réfléchir encore.

Car la femme d'un inspecteur, c'est les trois quarts d'un inspecteur ! Songez, Jules, que le sort d'une quantité d'instituteurs et d'institutrices serait entre vos mains. Qu'advierait-il si votre compagne, s'inspirant de sympathies ou d'antipathies personnelles, influençait vos décisions à leur égard, au plus grand détriment de la justice et de la bienveillance ?

Jules, j'en frémis, et, à mon tour, j'ai peur ! Mais non ! votre épouse n'est ni indiscreète, ni vindicative, et c'est pour cela que nous vous conjurons de revenir sur une décision précipitée.

Jules, inscrivez-vous, sinon pour vous, du moins pour nous, car Mme Jules, c'est la femme d'inspecteur telle que nous la rêvons.

Z.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Société pédagogique jurassienne. — Dans sa séance du 18 janvier, le Conseil exécutif bernois a mis à la disposition de la Société pédagogique jurassienne une somme de 1200 fr. pour couvrir les frais d'un cours de perfectionnement qu'elle organisera, en septembre prochain, à Porrentruy. Ce cours est destiné aux maîtres des écoles complémentaires. Le subside ne sera versé que lorsqu'un rapport et un état des dépenses auront été présentés à l'autorité supérieure.

H. GOBAT.

**** Synode de Porrentruy.** — La réunion synodale ordinaire d'hiver du cercle de Porrentruy s'est tenue le samedi 28 décembre 1907, dans une des salles du séminaire; M. Sosthène Monnin, maître secondaire à Vendlincourt, président de la section, présidait.

Le Comité avait choisi cette date (bien qu'un peu tardive, mais en pleines vacances) pour être agréable aux collègues de la ville et leur permettre d'assister nombreux à l'assemblée. A cette avance, les citadins ont répondu par un très vif empressement à rester à la maison. Empêchés par le mauvais temps et l'état déplorable des chemins, les collègues de la campagne n'étaient pas venus en nombre non plus.

Bref, sur à peu près cent membres que compte notre section, une trentaine à peine étaient présents.

Comme contraste à l'indifférence d'un trop grand nombre pour la marche de la société, nous nous plaignons à relever la présence à la réunion de M. J. Riat, le sympathique et vaillant président du tribunal de Neuveville, qui ne manque jamais une occasion de témoigner à ses anciens collègues de l'intérêt qu'il leur porte. Nous lui exprimons ici notre reconnaissance pour cette nouvelle preuve de son attachement au corps enseignant et de son entier dévouement à la cause de l'instruction populaire.

Le principal tractandum était, sans contredit, la question de la revision des statuts de la société. Bien que le rapporteur (dont je tais le nom et pour cause) ait cru devoir, au dernier moment, se dérober sous un prétexte quelconque et que personne n'a compris (le comité a dû être mieux renseigné, sans doute), une discussion animée, intéressante et toujours courtoise s'engagea à la suite de l'exposé succinct, mais substantiel du préident. Le projet de statuts fut étudié, épluché article par article; d'excellentes et judicieuses idées furent émises, notamment par MM. Marchand, directeur de l'École normale, G. Amweg, professeur, F. Fridelance, etc., et feront l'objet des propositions de notre cercle. L'assemblée s'est occupée ensuite des admissions et réadmissions (une douzaine de demandes avaient été déposées).

Il a été décidé de recevoir sans autre, sur leur demande écrite, les nouveaux membres du corps enseignant n'ayant pas encore eu l'occasion de faire partie de la société des instituteurs bernois. Les anciens membres qui, par suite de négligence dans le paiement de leurs cotisations ou autres manquements, ont perdu leur qualité de sociétaires, devront, pour être réintégrés, attendre que les nou-

veaux statuts ou plutôt les dispositions de ceux-ci qui les concernent soient entrées en vigueur.

Le mandat des délégués étant expiré et, aucun de ces derniers n'acceptant une réélection, il fut procédé à leur remplacement. Ont été élus pour la nouvelle année, MM. Sosthène Monnin, maître secondaire à Vendlincourt; A. Meusy, instituteur et Mlle Lucie Piller, institutrice, ces deux derniers à Courtemaiche.

A une heure et demie, un dîner en commun réunissait la plupart des assistants à l'Hôtel international.

Est-il besoin de dire que la plus franche cordialité a présidé à cette modeste agape?

Si l'on ajoute que le tout s'est terminé par une joyeuse sauterie et que, sans cérémonie, jeunes et vieux ont valsé à l'envi, les absents comprendront-ils que, cette fois-ci encore, ils ont eu tort ?

UN ASSIDU.

VAUD. — Fournitures scolaires. — Au commencement de l'année scolaire 1908-1909, les écoliers primaires vaudois verront leur petit bagage s'augmenter. Heureusement qu'il ne s'agit pas uniquement de moyens nouveaux appelés à demander de leur part un effort intellectuel plus considérable. Non, les objets que le Département de l'Instruction publique a jugé utile d'introduire leur permettront d'apporter plus d'ordre encore que jusqu'ici dans leur activité scolaire. Il s'agit du *cahier de devoirs mensuels*, du *carnet journalier* et du *carnet de fréquentation*.

Le *cahier de devoirs mensuels* est destiné à recevoir chaque mois un travail écrit se rapportant à l'orthographe, à la rédaction ou au calcul, entre autres. Ce cahier accompagnera l'élève pendant toute sa scolarité. Il sera ainsi un excellent moyen de se rendre compte des progrès de l'écolier. Ce cahier, employé depuis longtemps dans beaucoup d'écoles de France, a été adopté dans le canton de Neuchâtel, où son utilité est, paraît-il, généralement reconnue.

Le *carnet journalier* permettra aux élèves des degrés intermédiaire et supérieur de prendre régulièrement note des devoirs qu'ils ont à faire à domicile. Les parents auront ainsi un moyen sûr de se renseigner sur le travail demandé à leurs enfants en dehors des heures de classe. Ce trait d'union entre l'école et la famille, en usage depuis longtemps à Lausanne et dans d'autres localités du canton, rencontrera certainement l'approbation de chacun.

Le *carnet de fréquentation* a été introduit par la commission législative qui s'est occupée de l'élaboration de la nouvelle loi et du nouveau règlement sur l'Instruction publique primaire. A l'avenir, toutes les absences d'un élève feront l'objet d'une inscription dans son carnet de fréquentation. Chaque mois au moins l'instituteur s'en servira en outre pour faire connaître aux parents son appréciation sur le travail et la conduite de leur enfant ou pour leur donner connaissance de tel ou tel fait grave venant à se produire. Il a été reconnu nécessaire de renseigner les parents, plus souvent qu'ils ne le sont par les bulletins semestriels du livret scolaire, sur la façon dont les enfants travaillent à l'école et sur leur conduite.

Les porteurs de livrets scolaires astreints à la fréquentation de l'école dès et y compris l'année 1899 recevront une feuille supplémentaire donnant des extraits

de la loi du 15 mai 1906 et du règlement du 15 février 1907 sur les écoles primaires. Cette feuille contient, en outre, un tableau pour l'inscription des heures de fréquentation, lesquelles sont demandées depuis un certain nombre d'années déjà et doivent figurer dans les tableaux de promotion établis à la suite des examens annuels du printemps.

Un nouveau manuel de langue maternelle sera remis aux élèves de la première année d'école ; tous les élèves du degré intermédiaire recevront le manuel de sciences naturelles et ceux du degré supérieur le recueil de calcul écrit. Peu à peu la collection des moyens d'enseignement remis gratuitement aux élèves des écoles primaires vaudaises se complète. Il est regrettable que, dans certains cas, on ne puisse, par un coup de baguette magique, faire sortir de terre tel manuel entrevu depuis un certain temps déjà, ou même telle réédition à laquelle il faut consacrer un temps double si ce n'est triple de ce que l'on avait pensé. Les partisans de l'école sans manuels ne s'en plaignent pas, mais ceux du camp opposé, et ils sont en majorité, d'après ce que l'on en peut juger, finissent parfois par perdre patience. Nous ne leur jetons pas trop la pierre. L. Hz.

FRANCE. — On annonce la mort, survenue à Poitiers, où il enseignait la philosophie, de Marcel Mauxion. Né à Jarnac, dans la Charente, Mauxion avait été élève de l'École polytechnique de Paris, puis ensuite de l'École normale supérieure. Très averti des choses scolaires et du mouvement pédagogique allemand, Mauxion est surtout connu par deux ouvrages : *La Métaphysique de Herbart* et *la Critique de Kant et L'Éducation par l'instruction et les théories pédagogiques de Herbart* (Paris, chez Félix Alcan). Nul mieux que lui en France n'a mis en pleine lumière la puissance et la valeur de l'enseignement éducatif.

Contents de leur sort.

Après avoir dicté :

- « 9 fois 7 palais
- » » 9 châteaux
- » » 8 hôtels
- » » 3 tours
- » » 4 collèges
- » » 5 maisons
- » » 6 chaumières
- » » 2 cabanes
- » » 1 hutte

La maîtresse demande :

Dans quelle habitation aimeriez-vous le mieux demeurer :

— Dans un palais, dans un château, dirent la plupart des fillettes ; dans une tour, dans une maison, répondirent quelques garçons.

— Dans notre roulote ! crie un bambin qui va tout l'été avec le carrousel...

— Et moi, dans notre cariole, ajoute modestement un petit vanier qui ne vient à l'école que l'hiver.

L. et J. MAGNIN.

BIBLIOGRAPHIE

L'absinthe et l'absinthisme, par le Dr Rubattel, de Rolle. Cette brochure qui vient de paraître n'est autre que le texte d'une conférence faite à propos de la loi sur l'interdiction de l'absinthe. Elle aurait donc cessé d'être d'actualité, au moins chez nous, puisque les quatre-vingt mille pétitionnaires ont vu leur demande entendue par les pouvoirs publics, si elle ne renfermait maint détail intéressant sur l'alcool et ses dangers et cela, du moins, est toujours actuel. Faite sur le même plan que ses deux devancières, la brochure *L'absinthe et l'absinthisme* se lit avec agrément et profit, c'est une mise au point en quelques pages d'une grosse question. Nous en recommandons la lecture aux instituteurs qui n'auront jamais trop de documents *autorisés* pour illustrer leurs leçons d'hygiène antialcoolique. E. M.

Album national suisse. Collection de portraits contemporains. Les 71^e et 72^e volumes viennent de paraître. Le dernier portrait est celui du colonel Wild, fondateur de cette collection qui, terminée aujourd'hui, ne compte pas moins de 576 figures de contemporains. Zurich, Art. Institut Orell Füssli.

Echos et reflets, par Wilfred Monod, Paris, librairie Fischbacher, 1908.

Soixante récits d'une haute et puissante moralité, groupés dans le cadre des saisons. Pages vécues « impressions nées du contact avec la réalité, avec le mystère insondable de la vie et l'âme humaine ». Pensée, pitié et foi se dégagent de ces suggestives causeries.

Madame de Staël. Auswahl aus ihren Schriften von H. Quayzin. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1907.

Notre vieil abonné et collaborateur, M. Henri Quayzin, autrefois professeur de langue et de littérature françaises à Stuttgart, vient de publier sous ce titre un nouvel ouvrage de la *Collection des auteurs français et anglais*.

Le livre débute par une biographie fort bien faite de Germaine Necker. L'auteur s'est documenté aux meilleures sources : Lady Blennerhassel, comte d'Haussonville, Faguet, Sainte-Beuve, Sorel, Rossel, Ph. Godet, Paul Gautier, Eugène Ritter, etc.

Viennent ensuite les extraits tirés des œuvres de l'écrivain : *Du caractère de M. Necker*, « Delphine », « Corinne », « Dix années d'exil », « De l'Allemagne » et enfin *Considérations sur la Révolution française*. Dans le volume « De l'Allemagne », l'auteur s'est surtout arrêté aux sujets qui peuvent intéresser le public allemand : Rousseau et Pestalozzi, de l'Éducation par l'enseignement des langues, les écrivains et les historiens allemands, les Beaux-arts en Allemagne.

Chaque extrait est muni de chiffres qui renvoient à une série d'annotations linguistiques, géographiques ou historiques de grande valeur et publiées à part en brochure détachée.

Le tout est bien imprimé sur d'excellent papier et relié avec goût et solidité. Nos félicitations à l'auteur et à l'éditeur.

*** Dans un salon une dame présente son album à Calino, et l'insigne imbécile y écrit la pensée suivante :

« Quelle bizarre chose que la vie !

Plus elle s'allonge et plus elle devient courte. »

PARTIE PRATIQUE

GRAMMAIRE

Des verbes intransitifs.

Faire rappeler par les élèves la condition caractéristique d'un verbe transitif (présence possible ou réelle d'un complément direct). Puis poser les questions suivantes et écrire les réponses au tableau :

Où est né Jésus ? — Jésus *est né* dans une étable.

Où disparaît le soleil le soir ? — Le soleil *disparaît* à l'horizon.

As-tu beaucoup grandi cette année ? — J'*ai* beaucoup *grandi* cette année.

Jusqu'où avez-vous couru ? — Nous *avons couru* jusqu'à la fontaine.

Quand mourut Zwingli ? — Zwingli *mourut* en 1531.

Que faisons-nous chaque jour ? Nous *vieillissons* chaque jour.

Analyser chaque exemple. Dégager les compléments circonstanciels. Inviter les élèves à placer après chaque verbe un complément direct. Ils verront que c'est impossible. Puis leur faire trouver cette

Remarque. — *Il y a des verbes qui expriment (un état ou) une action du sujet sans que (cet état ou) cette action passe sur un complément direct.*

Maître. — Ces verbes sont donc différents de ceux que nous avons nommés verbes transitifs. Comment pourrions-nous nommer cette nouvelle catégorie de verbes ?

— *Des verbes intransitifs.*

Un élève dictera la définition .

Définition. — *On appelle verbe intransitif celui qui exprime un état ou une action du sujet, mais qui ne peut jamais avoir de complément direct.*

EXERCICES :

a) Ajoutez un complément circonstanciel convenable :

1. La grand'mère sommeille ... (pendant la soirée).
2. Je n'ai jamais voyagé ... (en ballon).
3. Devant le danger, il faut agir ... (en héros).
4. Les hirondelles reviennent ... (au printemps).
5. Nous devons profiter ... (de nos jeunes années pour nous instruire).
6. Quand on a la conscience tranquille, on meurt ... (en paix).

b) Cherchez le verbe intransitif convenable :

1. Le Rhône ... (coule) à travers la Suisse et la France.
2. Les aérolithes ... (tombent) du ciel.
3. Ce cheval ... (a trotté) pendant deux heures.
4. Nous ... (arriverons) assez tôt à la gare.
5. Charlemagne ... (est décédé) en l'an 814.
6. Les feuilles ... (frémissent) au moindre vent.
7. Les chevaux ... (succombent) sous les piqûres de la mouche tsétsé.
8. Nous devons ... (lutter) contre tous nos défauts.
9. Nos troupes ... (résistèrent) longtemps à l'ennemi.

c) Dans chaque proposition, remplacez les ... par le verbe convenable et dites s'il est transitif ou intransitif.

1. Calvin ... (écrivit, v. tr.) le beau livre de l'Institution chrétienne. — 2. Sous les drapeaux, tous les soldats ... (fraternisent, v. int.) malgré les différences de conditions sociales. — 3. Il a ... (failli, v. int.) à ses engagements. — 4. Une foule de cultivateurs ont ... (émigré v. int.) d'Europe en Amérique. — 5. On aime à ... (deviser, v. int.) au coin du feu pendant les longues soirées d'hiver. — 6. Edison ... (inventa, v. tr.) la lampe électrique qui porte son nom, — 7. Le pilote a ... (dirigé, v. tr.) le navire à travers le chenal. — 8. L'ensemble des salines suisses ... (fournissent v. tr.) 540 000 quintaux de sel par an. — 9. Bien des fainéants ... (simulent v. tr.) des maladies pour se dispenser du travail. — 10. Avec les premiers froids, les guêpes ... (ont cessé, v. int.) de nous importuner.

E. MÉTRAUX.

DICTÉES

Le bain des oiseaux.

(Verbe intransitif ou neutre).

PRÉPARATION. — A volonté, d'après les besoins de la classe :

Avez-vous remarqué comment les oiseaux se plongent dans la baignoire de verre d'une cage ? Leurs mouvements sont tout autres en pleine nature, quand ils ont leur liberté, quand ils *jouissent* largement des caprices de leur vagabondage. *Il m'est arrivé* plus d'une fois *d'assister*, près d'un cours d'eau, aux évolutions gracieuses, aux circuits aisés de l'hirondelle se jetant en avant, effleurant l'élément aquatique, mouillant d'un coup sa poitrine, se balançant et fendant l'eau et l'espace.

Tous les oiseaux ne se baignent pas de même. Ils trempent parfois seulement leur queue et la secouent, c'est un jeu auquel ils se complaisent longuement. Il y en a qui se plongent dans l'eau d'un seul bond ; on croirait qu'on *va les voir barboter*, comme des canards, en enfonçant leur tête et en faisant *apparaître* leurs petits pieds palmés. D'autres sont plus calmes, plus attentifs et plus prudents. Ils sondent la profondeur de l'eau, et n'y risquent seulement qu'une partie de leur corps.

EXERCICES. — 1. Chercher les verbes intransitifs et leurs compléments indirects et circonstanciels. — 2. Rédiger des propositions contenant ces verbes.

(Après l'école).

E. MÉTRAUX.

L'oiseau-mouche.

Son bec est une aiguille fine et sa langue un fil délié ; ses petits yeux noirs ne paraissent que deux points brillants ; les plumes de ses ailes sont si délicates qu'elles en semblent transparentes ; à peine aperçoit-on ses pieds, tant ils sont courts et menus ; il en fait peu d'usage, il ne se pose que pour passer la nuit et se laisse, pendant le jour, emporter dans les airs ; son vol est continu, bourdonnant et rapide. Son battement est si vif que l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, paraît non seulement immobile, mais tout à fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur et partir comme un trait pour aller à une autre ; il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais, sans jamais

les flétrir ; il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage que sa langue paraît uniquement destinée.

Grammaire. — Les déterminatifs possessifs. Emploi du point-virgule.

Exercice grammatical. — Lire et écrire la dictée au pluriel.

(D'après Buffon.)

A. REVERCHON.

La première neige.

La première neige ne tomba qu'au commencement de janvier. Ce fut un tourbillon : en une nuit, le village avec ses toits et ses cheminées, le clocher, le château, les squelettes bruns des arbres dépouillés, les lourds rameaux des sapins disparurent comme sous un tapis blanc. Puis, dès l'aube, un coup de vent emporta plus loin les nuages et les flocons ; et lorsqu'en s'éveillant les gens virent étinceler dans le soleil cette blancheur amassée d'un bout à l'autre de l'horizon, ils se réjouirent à cause de la nouveauté. La neige enveloppait le sommet chauve de la Dôle, poudrait à frimas les forêts du Jura, avastissait les glaciers des Alpes lointaines, couvrait d'une couche translucide le granit de leurs cornes et de leurs aiguilles, dessinant ainsi dans le ciel un nouveau paysage, aux contours plus nets, aux lignes mieux marquées, d'une fraîcheur éblouissante. Sur le sol, il y en avait un bon pied. C'était moelleux comme un édredon, brillant comme du mica, joli à voir, savoureux à toucher. On comparait la neige à de la crème, à de la mousse de savon, à de la chaux, à de la pâte, à du gâteau de riz, et l'on patageait en riant.

(Communiqué par E. Buttet.)

Ed. ROD.

RÉDACTION

Degré intermédiaire.

Un magasin à la montagne.

(Dupraz et Bonjour, chapitre 20.)

Vocabulaire. — Les fils se sont entendus, le fonds, épicerie, autres articles usuels, ils ont arrangé, rez-de-chaussée, la paroi, des bonnets, plafond, des pains de sucre sont suspendus, tonnelet, ailleurs, burette, calendrier, almanach.

Lecture du chapitre.

Idées générales. — 1. A qui appartient le magasin. — 2. Où il est situé. — 3. Ce qu'on y vend. — 4. Résultat de la vente.

Rédaction. — Développer les idées générales directement dans le cahier de rédaction.

Écriture. — Un bon fils aime sa mère.

La ferme au point du jour.

(Dupraz et Bonjour, chapitre 14.)

Idées générales. — 1. Premiers bruits : le coq, les oiseaux. — 2. A la grange. — 3. A l'écurie. — 4. Dans la cour. — 5. A la cuisine. — 6. Lever du soleil.

L'hiver dans le Jura.

(Dupraz et Bonjour, chapitre 7.)

Idées générales. — 1. L'arrière-automne ; derniers travaux. — 2. Commencement de l'hiver : vent, neige. — 3. Aspect de la nature. — 4. Durée de l'hiver. — 5. Les jours grandissent. Le soleil. Le vent d'avril. Fin de l'hiver.

A. REVERCHON.

RÉCITATION

Degré supérieur.

La ronde des mois.

Janvier grelottant, neigeux et morose,
Commande la ronde éternellement ;
Déjà février sourit par moment ;
Mars cueille frileux une fleur éclosé.
Avril est en blanc, tout ruché de rose,
Et mai, pour les nids, tresse un dais clément ;
Dans les foins coupés juin s'ébat gaïment,
Sur les gerbes d'or juillet se repose.
Derrière août qui bâille au grand ciel de feu,
Se voile septembre en un rêve bleu ;
Le pampre couronne octobre en démençe.
Novembre, foulant du feuillage mort,
Fuit l'âpre décembre au souffle qui mord.
Et le tour fini — sans fin recommence.

La Coupe d'onyx, p. 25.

Edouard TAVAN.

NOTES. — Edouard Tavan, poète genevois né en 1842. A publié seulement deux volumes de vers, *Les fleurs de rêve* (1889) et *La coupe d'onyx* (1903), mais tout ce qu'il écrit est de forme parfaite. M. Tavan est au tout premier rang de nos artistes littéraires.

Voir dans le numéro de Noël de 1902 de la *Semaine littéraire* une photographie d'Edouard Tavan à vingt ans, avec une piquante lettre en vers.

Profitez de cette poésie pour familiariser les écoliers avec le sonnet.

VOCABULAIRE. — Ruché, dais, clément, pampre, démençe.

Remarquer comment le poète a su, en un seul vers, donner la note caractéristique de chaque mois.

Albert CHESSEX.

ARITHMÉTIQUE

Règle d'intérêt (suite).

Dans la pratique, c'est-à-dire dans les affaires de banque, on calcule l'intérêt d'une manière plus rapide en employant les *multiplicateurs fixes*.

On appelle *multiplicateur fixe* l'intérêt de un franc, placé pendant un jour, à un taux donné. Le multiplicateur fixe varie donc suivant le taux et suivant qu'il s'agit de l'année civile ou de l'année commerciale.

Pour fixer nos idées, raisonnons les problèmes suivants :

1. Quel est l'intérêt de 1 fr. pendant 1 jour, à 1 % (année commerciale) ?

1^{re} partie. 100 fr. en 360 jours rapportent 1 fr.

2^e » 1 fr. en 1 jour rapporte X fr.

Si 100 fr. en 360 jours rapportent 1 fr.

1 fr. en 360 jours rapporte 100 fois moins = $\frac{1}{100}$ fr.

et 1 fr. en 1 jour rapporte 360 fois moins $= \frac{1}{100 \times 360} = \frac{1}{36\ 000}$ fr.

Réponse. L'intérêt de 1 fr. pendant 1 jour, à 1 %₀, est de $\frac{1}{36\ 000}$ fr. (année commerciale).

2. Quel est l'intérêt de 1 fr. pendant 1 jour, à 1 %₀ (année civile) ?

En raisonnant comme ci-dessus, nous aurons :

Si 100 fr. en 365 jours rapportent 1 fr.

1 fr. en 365 jours rapporte $\frac{1}{100}$ fr.

Et 1 fr. en 1 jour rapporte $\frac{1}{100 \times 365} = \frac{1}{36\ 500}$ fr.

Réponse. L'intérêt de 1 fr. pendant 1 jour, à 1 %₀, est de $\frac{1}{36\ 500}$ fr. (année civile).

3. Quel est l'intérêt de 1 fr. pendant 1 jour, à 2 %₀ (année commerciale) ?

Si 100 fr. en 360 jours rapportent 2 fr.

1 fr. en 360 jours rapporte 100 fois moins $= \frac{2}{100}$ fr.

Et 1 fr. en 1 jour rapporte 360 fois moins $= \frac{2}{100 \times 360}$ fr. $= \frac{1}{18\ 000}$ fr.

Réponse. L'intérêt de 1 fr. pendant 1 jour, à 2 %₀, est de $\frac{1}{18\ 000}$ fr. (année commerciale).

4. Quel est l'intérêt de 1 fr. pendant 1 jour, à 2 %₀ (année civile) ?

Si 100 fr. en 365 jours rapportent 2 fr.

1 fr. en 365 jours rapporte 100 fois moins $= \frac{2}{100}$ fr.

1 fr. en 1 jour rapporte 365 fois moins $= \frac{2}{100 \times 365} = \frac{1}{18\ 250}$ fr.

Réponse. L'intérêt de 1 fr. pendant 1 jour, à 2 %₀, est de $\frac{1}{18\ 250}$ fr. (année civile).

5. Quel est l'intérêt de 1 fr. à 3 %₀, pendant 1 jour (année commerciale) ?

En raisonnant comme ci-dessus (1 et 3), nous avons : $\frac{3}{100 \times 360} = \frac{1}{12\ 000}$ fr.

Réponse. L'intérêt journalier de 1 fr., à 3 %₀, est de $\frac{1}{12\ 000}$ fr. pour l'année commerciale.

6. Quel est l'intérêt de 1 fr., à 3 %₀, pendant 1 jour (année civile) ?

Le même raisonnement que pour 2 et 4 nous donne : $\frac{3}{100 \times 365} = \frac{3}{36\ 500}$ fr.

Réponse. L'intérêt journalier de 1 fr., à 3 %₀, est de $\frac{3}{36\ 500}$ pour l'année civile.

La fraction $\frac{1}{36\ 000}$ est le multiplicateur fixe correspondant au taux de 1 % et à l'année commerciale. (Problème 1.)

La fraction $\frac{1}{36\ 500}$ est le multiplicateur fixe correspondant au taux de 1 % et à l'année civile. (Problème 2.)

La fraction $\frac{1}{18\ 000}$ est le multiplicateur fixe correspondant au taux de 2 % et à l'année commerciale. (Problème 3.)

La fraction $\frac{1}{18\ 250}$ est le multiplicateur fixe correspondant au taux de 2 % et à l'année civile. (Problème 4.)

La fraction $\frac{1}{12\ 000}$ est le multiplicateur fixe correspondant au taux de 3 % et à l'année commerciale. (Problème 5.)

La fraction $\frac{3}{36\ 500}$ est le multiplicateur fixe correspondant au taux de 3 % et à l'année civile. (Problème 6.)

7. Quel est l'intérêt journalier de 1 fr., à 1 $\frac{1}{8}$ % (année commerciale) ?

Si 100 fr. en 360 jours rapportent $\frac{9}{8}$ fr.

$$1 \text{ fr. en 360 jours rapportera 100 fois moins} = \frac{9}{8 \times 100} \text{ fr.}$$

$$\text{et 1 fr. en 1 jour rapportera 360 fois moins} = \frac{9}{8 \times 100 \times 360} = \frac{1}{32\ 000} \text{ fr.}$$

$\frac{1}{32\ 000}$ est le multiplicateur fixe correspondant au taux de 1 $\frac{1}{8}$ % et à l'année commerciale.

8. Quel est l'intérêt journalier de 1 fr., à 1 $\frac{1}{8}$ % (année civile) ?

Si 100 fr. en 365 jours rapportent $\frac{9}{8}$ fr.

$$1 \text{ fr. en 365 jours rapporte 100 fois moins} = \frac{9}{8 \times 100} \text{ fr.}$$

$$1 \text{ fr. en 1 jour rapporte 365 fois moins} = \frac{9}{8 \times 100 \times 365} = \frac{9}{292\ 000} \text{ fr.}$$

$\frac{9}{292\ 000}$ est le multiplicateur fixe correspondant au taux de 1 $\frac{1}{8}$ % et à l'année civile.

La série des taux étant illimitée, le nombre des multiplicateurs fixes l'est aussi, et en raisonnant comme nous l'avons fait dans les huit exemples ci-dessus, nous voyons que, pour trouver le multiplicateur fixe correspondant à un taux donné, il suffit de diviser ce taux par 100 fois le nombre de jours de l'année.

Pour trouver l'intérêt d'un capital quelconque placé pendant un certain nombre de jours, il faut multiplier ce capital par le nombre de jours du placement et par le multiplicateur fixe. Exemples :

9. Quel est l'intérêt de 240 fr. à $5\frac{1}{2}\%$, du 24 novembre au 26 janvier (année commerciale) ?

Solution. Du 24 novembre au 26 janvier il y a 62 jours.

$$\text{Multiplicateur fixe} = \frac{5,5}{100 \times 360} = \frac{5,5}{36\,000} = \frac{55}{360\,000} = \frac{11}{72\,000} \text{ fr.}$$

$$\text{Fr. } \frac{240 \times 62 \times 11}{72\,000} = \frac{163\,680}{72\,000} = \frac{1023}{450} = 2,27 \text{ fr.}$$

10. Quel est l'intérêt de 820 fr., à $4\frac{3}{4}\%$, du 15 juin au 15 janvier (année civile) ?

Solution. Du 15 juin au 15 janvier il y a 214 jours.

$$\text{Multiplicateur fixe} = \frac{4,75}{100 \times 365} = \frac{4,75}{36\,500} = \frac{475}{3\,650\,000} = \frac{19}{146\,000} \text{ fr.}$$

$$\text{Fr. } \frac{840 \times 214 \times 19}{146\,000} = \frac{3\,334\,120}{146\,000} = \frac{83\,353}{3650} = 22,84 \text{ fr.}$$

A. C.

Calcul oral.

1. 100 fr. placés à 4% ont rapporté 12 fr. Quel est le temps du placement ?

R. 3 ans.

2. 100 fr. » $4\frac{1}{2}\%$ » 45 fr. » R. 10 ans.

3. 100 fr. » $3\frac{3}{4}\%$ » 11,25 fr. » R. 3 ans.

4. 100 fr. » $4\frac{1}{4}\%$ » 25,50 fr. » R. 6 ans.

5. 200 fr. » $3\frac{1}{2}\%$ » 10,50 fr. » R. 18 mois

6. 500 fr. » $4\frac{3}{4}\%$ » 47,50 fr. » R. 2 ans.

7. 50 fr. » 6% » 1,50 fr. » R. 6 mois.

8. 100 fr. » $5\frac{1}{2}\%$ » 1,37 $\frac{1}{2}$ fr. » R. 3 mois.

9. 100 fr. » 6% » 0,50 fr. » R. 1 mois.

A. C.

Une montre payée 50 fr. a été revendue 60 fr.

Degré inf. Combien a-t-on gagné ? 10 fr.

Degré moyen Combien a-t-on gagné de pièces de 20 cent. ? 50 pièces.

Degré sup. Combien a-t-on gagné $\%$? 20 $\%$.

Un objet qui avait coûté 30 fr. a été vendu avec un bénéfice de 6 fr.

Degré inf. Combien a-t-il été vendu ? 36 fr.

Degré moyen Combien gagnerait-on sur 15 objets ? 90 fr.

Degré sup. Combien a-t-on gagné $\%$? 20 $\%$.

J'ai acheté un mouton gras pour 40 fr., je l'ai revendu 44 fr.

Degré inf. Quel est mon gain ? 4 fr.

Degré moyen Combien devrais-je vendre de moutons pour gagner 100 fr. ? 25.

Degré sup. Combien ai-je gagné $\%$? 10 $\%$.